

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18631**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Commerce, spécialité Management de gestion de rayon

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'université de Lorraine, Recteur de l'académie, chancelier des universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

312 Commerce, vente

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le manager de rayon, dans le cadre de ses fonctions est amené à:

- organiser et contrôler le circuit de marchandises ;
- assurer la gestion administrative du rayon ;
- assurer et appliquer la politique commerciale ;
- rendre le rayon vendeur selon les règles de marchandisage ;
- organiser et répartir le travail de l'équipe ;
- animer l'équipe ;
- évaluer et motiver son personnel ;
- assurer les relations avec la clientèle

Gérer et animer un rayon faisant partie intégrante d'un point de vente grande surface.

Sélectionner et motiver leur équipe.

Optimiser les approvisionnements, la mise en rayon, la vente et suivre les performances du rayon.

Comprendre et évaluer les possibilités du marché.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Grande distribution (grandes et moyennes surfaces)

Commerces

Le détenteur de ce diplôme est employé, dans un premier temps, comme manager de rayon, dans le secteur de la grande distribution (grandes et moyennes surfaces). Il occupe un poste clef avec des responsabilités élargies dans de multiples domaines tels que la gestion, l'animation et la vente.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

D1501 : Animation de vente

D1502 : Management/gestion de rayon produits alimentaires

D1503 : Management/gestion de rayon produits non alimentaires

D1504 : Direction de magasin de grande distribution

D1509 : Management de département en grande distribution

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Cette formation, d'une durée de douze mois, en alternance et par la voie de l'apprentissage, est construite sur la base de cinq unités d'enseignement

UE1 Fonction Gestion, 12 ECTS

UE2 Fonction Commerce, 12 ECTS

UE3 Fonction Management, 12 ECTS

UE4 Projet Tutoriel 12 ECTS

UE5 Formation en Entreprise 12 ECTS

L'année de formation comprend 750 heures d'enseignement (dont 150 heures de projet tutoriel) réparties sur 23 semaines auxquelles s'ajoutent 29 semaines de formation en entreprise (congrés compris). Cette dernière est organisée en quatre périodes de 4 à 9 semaines, en alternance avec les périodes en centre de formation.

Chaque UE possède un coefficient de 1 et totalise 12 points ECTS sur l'année. Les modalités d'évaluation utilisées sont notamment : des épreuves théoriques, des contrôles continus, des épreuves pratiques.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA  
CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999, relatif à la licence professionnelle

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>

##### Autres sources d'information :

Site de l'Université de Lorraine : [www.univ-lorraine.fr](http://www.univ-lorraine.fr) > Etudier à l'UL> Offre de formation

[Université de Lorraine](#)

##### Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ISAM IAE à Nancy

##### Historique de la certification :

Diplôme créé en 2000/2001